

Célébration du Centenaire de l'OHI
Monaco, le 21 juin 2021
Discours de SAS le Prince Albert II

Monsieur le Secrétaire Général,
Messieurs les Directeurs
de l'Organisation hydrographique internationale,
Excellences,
Distingués représentants,
Mesdames et Messieurs,
Chers amis,

Nous sommes aujourd'hui ici réunis pour célébrer un siècle de coopération internationale en hydrographie, pour examiner les travaux accomplis par l'OHI et pour découvrir quelle forme ils prendront dans le futur.

Les débuts de l'OHI ont été inspirés par une vision et par un concept. Motivé par la cartographie progressive des continents et par les avantages évidents que celle-ci présentait, mon trisaïeul a émis l'idée de cartographier les océans.

De l'idée est né un programme, cohérent avec l'essence même de la Principauté de Monaco : un lien particulier avec la mer de par sa situation géographique et une foi dans la coopération internationale.

Pendant la phase de mise en œuvre du programme, plusieurs idées ont mûri : tout d'abord, il ne devrait pas s'agir d'un projet ponctuel, mais d'un effort continu ; ensuite, la cartographie pourrait et devrait servir non seulement à accroître nos connaissances, mais aussi à contribuer à l'utilisation sûre et durable des mers et des océans.

La création du Bureau hydrographique international a permis d'atteindre ces deux objectifs.

Le siècle dernier a fourni de nombreux exemples au travers desquels son utilisation et son efficacité ont été démontrées. Les principes qui ont présidé à sa création s'avèrent être toujours valables à ce jour, malgré les évolutions de la technologie et de la société.

Ceci s'est produit au cours d'un siècle qui a souffert de discontinuité et de perturbations. Le mérite en revient à toutes les femmes et à tous les hommes qui ont travaillé au Bureau hydrographique international puis au Secrétariat, ainsi qu'aux Etats membres qui ont apporté des idées, investi leur énergie et persévéré dans la promotion de questions importantes.

L'OHI, en tant qu'Organisation internationale, est en effet un organe indépendant auquel mon pays offre des facilités. Toutefois, pour moi et pour mes ancêtres, l'OHI est un invité bienvenu : il incarne les principes que Monaco défend : l'accent mis sur l'environnement marin, la capacité à se réinventer et la croyance en la coopération internationale au-delà des frontières politiques, sociales et économiques.

Au cours du siècle dernier, l'idée de préservation s'est ajoutée à la notion d'utilisation des mers et des océans.

J'ai récemment commémoré le centième anniversaire du discours de mon trisaïeul sur l'importance des océans en prononçant un discours qui fait écho à son message.

En examinant ses propos, je me suis rendu compte que bon nombre d'entre eux sont encore d'actualité aujourd'hui. L'histoire des initiatives de la Principauté en faveur de l'océan et des activités de l'OHI se renforcent mutuellement depuis 1921.

Comme mes ancêtres, je tiens à réitérer le soutien indéfectible que la Principauté de Monaco apporte à l'OHI, à la fois en tant qu'Etat membre et en tant que pays hôte du Secrétariat de l'OHI.

Je tiens également à saisir cette occasion pour rendre hommage aux 94 Etats membres. Je vous encourage tous à soutenir le plan stratégique nouvellement adopté, en participant activement aux initiatives internationales liées à la connaissance et à l'utilisation durable de l'océan.

Je souhaite mentionner en particulier la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable 2021-2030.

Cette Décennie fournira un cadre commun pour que les sciences océaniques puissent soutenir pleinement les actions des pays visant à gérer durablement les océans et plus particulièrement à mettre en œuvre l'Agenda 2030 pour le développement durable.

C'est notre engagement qui nous permettra de concilier l'utilisation et la préservation des mers et des océans.

Je sais que je peux compter sur chacun d'entre vous pour œuvrer à la réalisation de cet objectif.

Merci